

CONSEIL MUNICIPAL DU 30/06/2015

À 20 H 30

Présents : DANES Richard, BOULOUCHE Jean-Denis, LABOULAIS Jean-Pierre, BEZIAUD Pascale, DORBES Jean-Luc, CASTEL Alain, MIATTO Marc, CALLEDE Maud, RIVIERE Marie-Ange, LECUSSAN Corinne, GISTAIN André, BARTHEROTTE Carole.

Aurélien ANTONIOTTI et Christophe ABADIE sont arrivés après le début de la séance à 20h50.

Excusée : TRIPIER-MONDANCIN Odile donne pouvoir à Corinne LECUSSAN

Secrétaire de séance : BARTHEROTTE Carole

Ouverture de séance : 20h40

Monsieur le Maire demande l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour 3 sujets :

- SOLAGRO : Délibération à prendre pour une demande de subvention à la région Midi-Pyrénées et pour choisir le maître d'œuvre.
- LA RUCHE QUI DIT OUI : convention à prendre pour l'utilisation de la salle des fêtes,
- TRANSFERT VOIRIE : de 3 lotissements de la commune, autoriser le Maire à enclencher la procédure.

1. Approbation du dernier compte rendu

Approbation du dernier compte rendu à l'unanimité.

2. Comptes rendus de réunions

Réunion ERDF : Mr DORBES Jean-Luc nous informe que d'ici 2021 tous les compteurs devront être changés, ils seront remplacés par les compteurs LINKI, la gestion sera informatisée et se fera à distance.

Communauté de Commune : Mr DANES Richard et Mr BOULOUCHE Jean-Denis indiquent que 12 membres étaient présents sur 22 conseillers communautaires lors de la dernière réunion. Discussion sur la loi de regroupement des communautés de communes à 20 000 habitants, à ce sujet, Mr DANES et Mr BOULOUCHE vont prochainement rencontrer Mr le Sous-Préfet pour plus d'information.

3. Achat de mobilier pour l'école – 2015/028

Madame Pascale BEZIAUD fait le point sur la prochaine rentrée scolaire. En particulier, elle indique qu'il y aura une augmentation de l'effectif qui passe de 103 à 117 enfants.

Cette hausse du nombre d'élèves entraîne la nécessité d'acquérir du mobilier supplémentaire pour un bon fonctionnement de l'école.

Afin d'être prêt pour la rentrée et rationaliser la dépense liée à cette acquisition, Madame BEZIAUD propose de recourir à l'UGAP qui est une centrale d'achat public.

L'offre proposée est d'un montant de 1 990,06 € HT, soit 2 388,07 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de retenir la proposition de l'UGAP pour un montant de 1 990,06 € HT;
- de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental pour soutenir notre commune dans son projet ;
 - d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

4. Cantine : règlement et tarifs 2015/2016 – 2015 / 029

Pascale BEZIAUD informe le Conseil :

- de la modification des inscriptions annuelles par jour,
- de la modification du règlement intérieur : retrait d'une ligne « l'enfant non inscrit dans les délais ne sera pas admis à la cantine. »
- de la modification de la lettre d'information aux parents : explication suite au contrôle sanitaire sur l'intérêt de respecter le délai d'inscription.

Madame BEZIAUD demande au Conseil s'il convient d'augmenter le prix du repas de la cantine scolaire. Elle donne un comparatif sur les tarifs des communes avoisinantes, rappelle les prix pratiqués à Capens pour l'année scolaire 2014-2015 soit 2.60 € par enfant, 4.50 € par adulte.

Elle propose une augmentation de 0.10 centimes ce qui donnerait un prix de 2.70 € par enfant et 4.60 € par adulte.

Après l'exposé de Madame BEZIAUD, Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer sur cette proposition, on procède à un vote :

Résultat :

5 sont contre

9 sont pour

1 abstention

Les modifications du règlement sont adoptées à l'unanimité,

Les nouveaux tarifs sont approuvés à la majorité.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

5. Création d'une régie multiservice – 2015/030

Monsieur le Maire propose de modifier la régie de recettes en régie multiservices qui permettra d'encaisser la cantine, les photocopies, les droits d'entrée à un spectacle, la location de la salle des fêtes ainsi que les dons.

Les paiements pourront être perçus en chèques, espèces, C.B par le portail du site internet.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette modification.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à modifier la régie de recettes en régie multiservices,
- autorise Monsieur à signer tous documents afférents à ce dossier.

6. Augmentation des loyers des appartements du petit logis - 2015/031

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à une augmentation des loyers des logements situés 1 rue de la Mairie, conformément aux conditions particulières du bail de location, qui prévoit une révision du loyer au premier juillet de chaque année.

L'animateur logement du Conseil Départemental nous a transmis les nouveaux montants à appliquer à savoir :

Appartement N°1 : 353 € hors charges au lieu de 350 €,

Appartement N°2 : 290 € hors charges au lieu de 288 €

Appartement N°3 : 242 € hors charges au lieu de 240 €

En sachant que les charges s'élèvent à 20 € par appartement restent inchangées.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité : de procéder à l'augmentation des loyers comme suit :

- Appartement 1 : 353 € plus 20 € de charges, soit un total de 373 € mensuel,

- Appartement 2 : 290 € plus 20 € de charges, soit un total de 310 € mensuel,
- Appartement 3 : 242 € plus 20 € de charges, soit un total de 262 € mensuel

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ces dossiers.

7. Création d'une commission gestion de crise - 2015/032

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, il faut créer une commission gestion de crise présidée par le Maire.

Cette commission comprend trois sous-commissions :

- alerte communication,
- logistique sécurité,
- Gestion de l'humain.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée qui souhaite présider ces sous-commissions.

Après discussion, Jean-Pierre LABOULAIS se propose pour la sous-commission alerte communication, Marie-Ange RIVIERE pour la sous-commission gestion de l'humain et André GISTAIN pour la sous-commission logistique sécurité.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les propositions à savoir :

- Jean-Pierre LABOULAIS désigné pour la sous-commission alerte communication,
- Marie-Ange RIVIERE pour la sous-commission gestion de l'humain,
- André GISTAIN pour la sous-commission logistique sécurité.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent au Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

8. Achat sonorisation pour véhicule dans le cadre du PCS- 2015/033

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'équiper le véhicule des services techniques, d'une sonorisation afin de pouvoir prévenir la population en cas de déclenchement du plan Communal de Sauvegarde.

Deux devis sont présentés :

- Un devis d'un montant de 559 € TTC de la SARL FASE (avec barres aimantées),
- Un devis de 239.20 € TTC (sans barre de toit).

Après délibération le Conseil Municipal décide de :

- Retenir le devis de la SARL FASE d'un montant de 559 € TTC
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cet achat.

9. Création d'un boulodrome

Monsieur le Maire propose que dans le cadre de l'aménagement des abords du city stade, la commune pourrait réaliser un boulodrome non couvert.

À cette fin, il a fait réaliser un chiffrage du projet :

5700 € pour le terrassement

- 1526 € pour les graviers
- 749 € pour les rondins
- 200 € pour la quincaillerie

Soit un total de 8175 € HT

Suite à ces propositions, un débat a lieu au sein de l'assemblée sur l'aménagement de l'espace multisports. Le conseil décide d'ajourner la décision sur cet équipement dans l'attente d'une proposition d'aménagement global.

10. Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Assainissement (S.I.A.) Longages-Noé – 2015/034

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du Syndicat d'Assainissement modifiant son intitulé et son adresse postale.

Il précise que la Commune de Capens adhérente à ce Syndicat doit délibérer pour donner son avis sur ces modifications.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'accepter la modification des statuts de sorte que le Syndicat Intercommunal de Longages-Noé se nomme désormais :

* SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT LONGAGES-NOE-CAPENS,

- et que l'adresse soit : La Prade 31410 LONGAGES.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

11. Demande de subvention à la Région Midi-Pyrénées : chaufferie école - 2015/035

Monsieur le Maire rappelle que suite à la présentation par SOLAGRO de la note d'opportunité sur la mise en place d'une chaufferie bois à l'école en remplacement de la chaudière fioul, le Conseil Municipal, lors de sa dernière réunion du 15 juin dernier, s'est prononcé favorablement sur ce projet dont le montant est estimé à 85 000 € HT.

L'objectif de la commune est de réaliser ces travaux lors des vacances de la Toussaint.

La réalisation de cette opération nécessite de recourir à un maître d'œuvre.

Pour ce faire, il y a lieu de lancer une consultation pour choisir un bureau d'études qui s'occupera de la consultation des entreprises et du suivi des travaux.

De même, la Région Midi-Pyrénées est susceptible de soutenir financièrement notre projet dans le cadre de sa politique de soutien à la production d'énergie renouvelable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de réaliser les travaux projetés au cours de l'automne 2015 pendant les vacances de la Toussaint ;

- de lancer une consultation pour choisir le bureau d'études qui assurera la maîtrise d'œuvre de l'opération ;

- de solliciter l'aide financière du Conseil Régional Midi-Pyrénées pour soutenir notre commune dans son projet.

12. Convention « la ruche qui dit oui » - 2015/036

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention entre Madame LALANNE Aurore courtier de la Société EQUANUM et la commune de Capens, sur l'utilisation de l'espace d'animations tous les mardis de 17h à 20h30 pour l'activité de la « ruche qui dit oui ».

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention proposée et autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférents.

13. Transfert voirie des lotissements – 2015/037

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré la gestionnaire des copropriétés des lotissements ASL Villas de Cerdagne et Montgaillard, il a également rencontré le président de l'ASL du Domaine de Montgaillard, en vue de la rétrocession des espaces communs, voirie et espaces verts à la commune pour l'euro symbolique.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à engager les procédures pour intégrer dans le domaine public de la commune les espaces communs voiries et espaces verts des lotissements :

- ASL « Les villas de Cerdagnes »
- ASL « Mongaillard »
- ASL « Domaine de Mongaillard »

14. Questions diverses

- Mr DORBES Jean-Luc fait retour sur les visites de sites possédant une installation chaudière à granulés bois.

Le site de l'école de Palaminy permet une comparaison proche de Capens. L'installation donne satisfaction.

La séance est levée à 23h45.